



## ACTÉPARGNE 2

### La France Mutualiste

Spécialiste de l'Épargne et de la Retraite depuis 1925, La France Mutualiste développe avec succès son activité en proposant à ses 215 000 adhérents une offre élargie de placements en assurance-vie, plusieurs fois récompensés par la presse financière spécialisée.

Ses délégations régionales lui permettent d'être proche de ses adhérents.

**Avec son solide patrimoine et la gestion rigoureuse de ses actifs, La France Mutualiste vous propose aujourd'hui une épargne dynamique et solidaire, respectueuse des valeurs mutualistes.**

Cachet Délégation



44, avenue de Villiers - 75854 Paris Cedex 17  
Tél. 01 40 53 78 00  
[www.la-france-mutualiste.fr](http://www.la-france-mutualiste.fr)



# Vous pouvez transférer vos contrats en euros **BONÉPARGNE** et **RENTÉPARGNE** vers le contrat multisupport **ACTÉPARGNE 2**

(Loi pour la confiance et la modernisation de l'économie du 26 juillet 2005-amendement Fourgous).



Retournez vite ce coupon-réponse affranchi au tarif en vigueur.

**GRATUITE** sans engagement

**DEMANDE D'INFORMATIONS**

LA FRANCE MUTUALISTE

**OUI**, je souhaite recevoir, sans engagement de ma part, une documentation détaillée sur la transformation de mes contrats **BONÉPARGNE** et **RENTÉPARGNE** en **ACTÉPARGNE 2**

M.  Mme  Melle

Nom\* : \_\_\_\_\_ Prénom\* : \_\_\_\_\_

Adresse\* : \_\_\_\_\_

Code postal\* : \_\_\_\_\_ Ville\* : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_ @

\* champs obligatoires

**OUI**, je souhaite être contacté(e) par un conseiller mutualiste

Heures souhaitées (heures de bureau) : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_, le : \_\_\_\_\_



Monique et Jacques

Monique et Jacques ont profité de l'opportunité pour transférer leurs contrats vers **ACTÉPARGNE 2**

« Suite à notre demande, notre conseiller nous a proposé de redynamiser nos contrats Rentépargne et Bonépargne tout en conservant leurs avantages fiscaux. Nous avons tout d'abord essayé (pour voir !) avec le contrat Bonépargne, puis, complètement rassurés, nous avons fait la même chose avec le contrat Rentépargne. Nous sommes prudents, aussi, nous avons réparti notre épargne sur le fonds Equilibre pour 20 % et 80 % sur le fonds garanti en euros. C'est un bon compromis entre sécurité et perspective de rendement, d'autant qu'à La France Mutualise, le transfert se fait gratuitement ! »

La France Mutualiste effectue ce transfert sans aucuns frais

## Profitez donc de cette opportunité pour optimiser votre épargne

- **bénéficiez d'un placement diversifié** : les marchés financiers offrent un potentiel de valorisation intéressant sur des horizons d'épargne à moyen et long termes ;
- **adaptez votre contrat à vos objectifs** : avec trois fonds profilés et un fonds en euros, **ACTÉPARGNE 2** s'ajuste à vos projets ;
- **conservez l'antériorité fiscale de votre contrat en euros** : cet avantage concerne aussi bien l'impôt sur le revenu que la transmission de capital aux bénéficiaires désignés.

(1) Selon la Loi, le transfert doit porter sur la totalité du contrat en euros. Vous devez investir et conserver au minimum 20% de cette valeur sur un ou plusieurs des supports en unités de compte disponibles.



## ACTÉPARGNE 2 un contrat sur mesure

- vous avez le choix entre quatre supports d'investissement **performants**, du plus sécurisé au plus dynamique ;
- vous avez la possibilité de modifier **à tout moment** par arbitrage la répartition de votre épargne entre les différents fonds <sup>(1)</sup> ;
- vos versements sont **libres** et votre capital **disponible** (sous forme de revenus réguliers, de retraits ponctuels ou d'avance sur épargne) ;
- votre capital est transmissible hors succession dans les conditions avantageuses de l'assurance vie et peut bénéficier d'une **garantie plancher**.

En 2011, **ACTÉPARGNE 2** a été primé par la presse financière.



## Historique des performances

(Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs).

Fonds en unités de compte <sup>(2)</sup>	2010	5 dernières années
Villiers Actions Futur (Dynamique)	4,51%	4,95%
Villiers Equilibre	4,00%	8,34%
Villiers Sérénité	2,69%	16,60%

## Historique du rendement

Fonds en euros <sup>(3)</sup>	2010	2009	2008
	3,81%	4,05%	4,40%

(2) Brut de frais de gestion du contrat et de prélèvements sociaux.  
(3) Net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux.